



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Politique européenne récompensée

Les Autorités de la Ville de Neuchâtel recevront, samedi 2 décembre 2006, lors d'une cérémonie publique, le "Drapeau d'honneur" du Conseil de l'Europe. Cette distinction récompense les actions que Neuchâtel mène en faveur de "l'idéal européen". Afin de donner à cette manifestation un caractère rassembleur et public, le Conseil communal a décidé d'accueillir, simultanément, celles et ceux qui se sont établis sur le territoire communal, durant l'année 2006.

La population de Neuchâtel a largement soutenu, le week-end passé, le milliard en faveur des ex-pays de l'Est. Comme elle avait soutenu d'ailleurs la libre circulation des personnes entre l'Union européenne et la Suisse, les accords Schengen-Dublin et les Accords bilatéraux.

Pour toutes ces raisons, mais aussi pour ses relations étroites avec Besançon, Aarau et Sansepolcro, en Toscane, villes jumelées avec Neuchâtel et des échanges avec d'autres cités européennes, membres du "Réseau des Neuchâtel du Monde", Neuchâtel recevra, samedi, le "Drapeau d'honneur" du Conseil de l'Europe. Cette distinction, qui récompense deux décennies de politique pro-européenne, sera remise aux Autorités communales, dès 16 heures, lors d'une cérémonie publique qui débutera sur la place de l'Europe.

Neuchâtel a bénéficié, en effet, de plusieurs atouts pour prétendre à la distinction qui lui sera remise par M. Claude Frey, membre honoraire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Bientôt le prix de l'Europe?

Le "Drapeau d'honneur" est la deuxième récompense que la Ville reçoit pour son engagement en faveur de l'union et de la compréhension entre les peuples d'Europe. En 1998, le Conseil de l'Europe lui avait déjà décerné un Diplôme d'honneur, afin de saluer, notamment, sa politique en matière de jumelage.

Cortège... de l'Europe au centre-ville

Pour l'heure, place à la fête! Les réjouissances débuteront samedi 2 décembre, dès 16 heures, sur la bien nommée Place de l'Europe, où, en présence du Conseil communal in corpore, Mme Françoise Jeanneret, présidente de la Section suisse du Conseil des communes et des régions d'Europe, prononcera un discours, suivi d'un vin chaud offert à la population, cordialement invitée à s'associer aux festivités.

La délégation se rendra ensuite, en cortège, conduit par le Showband des Armourins, pour rejoindre le Temple du Bas, où se déroulera, parallèlement, la cérémonie d'accueil des personnes établies sur le territoire communal durant l'année 2006. A l'issue de la partie officielle, un vin d'honneur sera servi à tous à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel.

Concours de dessins

A cette occasion, le Conseil communal a lancé un concours dans les écoles enfantines et primaires communales, invitées à exprimer, par le dessin, leur idéal européen.

Ce ne sont pas moins de 19 classes des collèges de La Maladière, des Parcs, des Acacias, de la Promenade, du Crêt-du-Chêne, de Serrières, et de Vauseyon, qui ont participé à ce concours, imaginant, de manière collective, la Suisse dans l'Europe.

Premier prix à une classe de Vauseyon

Un jury de cinq personnes, constitué par le Service de la Jeunesse et de l'Intégration, présidé par Denis Trachsel, directeur des écoles enfantines et primaires, a examiné les œuvres réalisées par des élèves de tous les degrés primaires, ainsi que de deux classes enfantines. Il a décerné le premier prix de 1'000 francs à une classe de 4^{ème} et 5^{ème} de Vauseyon, dirigée par Mmes Sabine Musolino et Stefanie Li Calzi. Le deuxième prix de 500 francs récompense la classe de 1^{ère} année de Mme Josette Marc du Crêt-du-Chêne.

Le troisième prix est allé à une classe de 2^{ème} année du Crêt-du-Chêne, dirigée par Mmes Elisabeth Thorens et Catherine Springer. Les élèves de 4^{ème} primaire de Mmes Marguerite Montandon et Madeleine Ruedin du collège des Parcs obtiennent le 4^{ème} prix (200 francs). Enfin, les élèves de 4^{ème} de Mmes Claudine Degerine et Myriam Massaro de Vauseyon reçoivent le 5^{ème} prix (100 francs). Les dessins des 19 classes seront exposés samedi 2 décembre 2006, au premier étage de l'Hôtel de Ville de Neuchâtel, dans le prolongement de la cérémonie officielle, publique, qui se tiendra au Temple du Bas dès 17h30. Bienvenue donc à chacun!

Le Conseil de l'Europe

Rappelons que le Conseil de l'Europe a été créé en 1949 en vue d'œuvrer à une union plus étroite entre ses membres. Il compte actuellement 46 Etats membres, dont la Suisse. L'Organisation a pour principal objectif de contribuer à la stabilité démocratique en Europe. Pour cela, elle promeut la démocratie parlementaire, les droits de l'homme et favorise la prise de conscience d'une identité européenne commune dans le respect des diversités culturelles.

Neuchâtel, le 28 novembre 2006

Renseignements complémentaires:

Drapeau d'honneur:

M. Rémy Voirol, Chancelier de la Ville, ☎ 032 717 77 01, e-mail: remy.voirol@ne.ch

Cérémonie des nouveaux arrivants sur le territoire communal:

M. Sylvain Ghirardi, chef du Service de la jeunesse et de l'intégration, ☎ 032 717 74 41, e-mail: sylvain.ghirardi@ne.ch